



avec



Communiqué de presse
Strasbourg, le 19 septembre 2022

Patrimoine fluvial – Alsace - Mécénat

KEMBS-NIFFER : LA FONDATION DU PATRIMOINE REMET UN CHÈQUE DE 300 000 EUROS À VOIES NAVIGABLES DE FRANCE POUR LA RESTAURATION DE L'ÉCLUSE LE CORBUSIER

300 000 euros : c'est le montant du chèque remis le 15 septembre par François Grenier, Directeur Régional Nord de la Française des Jeux et par Véronique Keiff, Déléguée Régionale Alsace de la Fondation du patrimoine à Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France. Ce don exceptionnel, effectué lors d'un dîner de gala qui célébrait à Strasbourg le lancement du Club des entreprises mécènes Grand Est de VNF, vient soutenir la rénovation de l'écluse de Kembs-Niffer. Projet phare de la Mission Mécénat de VNF, cet ouvrage réalisé par l'architecte Le Corbusier est le symbole à la fois technique, culturel, naturel et stratégique d'un patrimoine fluvial régional qu'il est essentiel de préserver.



Institutions et entreprises, acteurs incontournables de la préservation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine français, la Fondation du patrimoine participe, avec VNF, à identifier et sauvegarder les ouvrages d'exception qui jalonnent les voies d'eau du territoire.

Son soutien, matérialisé lors de cette remise de don de 300 000 euros, vient souligner la valeur d'un patrimoine fluvial bâti et environnemental aux multiples visages, à la fois vecteur de lien, source de développement et lieu de villégiature.

Une richesse territoriale à préserver que n'a pas manqué de rappeler Thierry Guimbaud lors du lancement officiel du Club des entreprises mécènes Grand Est de VNF, appelant les acteurs économiques à participer à sa préservation : « *J'invite toutes les entreprises dont l'engagement sociétal est tourné vers le patrimoine et la sauvegarde de l'environnement à nous rejoindre pour porter à nos côtés et en partenariat avec la Fondation du patrimoine de beaux projets de rénovation au bénéfice des générations futures* ».

Le Directeur général de VNF a également profité de l'occasion pour remercier les premiers membres de ce cercle. Aux côtés de la Mairie de Kembs-Niffer et de la DRAC Grand Est, les entreprises Alsachimie, Batorama, le Consortium international des voies navigables et multimodales, l'Espace Rhéna, les affiches vintage Doz, Rak Amiante et Rak Protect sont aujourd'hui mobilisées comme mécènes autour du premier grand projet alsacien de conservation de ce patrimoine : la rénovation des bâtiments classés de l'écluse de Kembs-Niffer.

L'écluse de Kembs-Niffer, un ouvrage d'art remarquable à sauvegarder

Conçue en 1960 par Le Corbusier, architecte parmi les plus influents du XXe siècle et connu pour être l'inventeur de « l'unité d'habitation », l'écluse de Kembs-Niffer est la seule commande publique de la région passée à ce fondateur de l'architecture moderne.



A la fois ouvrage d'architecture exceptionnel, mais aussi point stratégique du réseau navigable, elle est située entre Bâle et Mulhouse, au point de raccordement du canal du Rhône sur le canal du Rhin, et elle permet aux bateaux du Rhin de passer sur le Rhône en direction de Marseille.

Labellisés « architecture contemporaine remarquable » en 2004 et inscrits au titre des Monuments historiques en 2005, la tour de commande et le bâtiment administratif dessinés par l'architecte doivent être restaurés selon les plans d'origine. Ce projet d'envergure - dont le budget est estimé à 1,9 millions d'euros - mise sur la solidarité des entreprises, du grand public et des institutions pour être mené à terme. 525 000 euros ont déjà été réunis qui permettront de lancer la rénovation des bâtiments (restauration des murs, portes, fenêtres et sols à l'identique).

Le projet final, au-delà de la restauration, a pour objet de transformer le site en lieu d'attractivité, dédié au grand public et pouvant accueillir visites, séminaires ou expositions temporaires. L'écluse a vocation à devenir un lieu symbolique de la région, et un point d'ancrage et de lancement d'une politique territoriale forte de valorisation du patrimoine fluvial du Grand Est.



Pour faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ecluse-le-corbusier-de-kembs-niffer

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**